

International Association of
Educating Cities
Association Internationale des
Villes Éducatrices
Asociación Internacional de
Ciudades Educadoras

Rapport d'Activité

2012





Sommaire

Portée

Portée

02

Prologue

03

Qui sommes-nous?

04

Objetifs

04

Organisation

05

Nos membres

06

Réseaux

08

Quelles sont nos activités?

11

Les Congrès Internationaux de l'Association

11

Rencontres, séminaires, réunions

13

Formation "Ville Educatrice et Gouvernance locale"

13

Banque Internationale de Documents des Villes Educatrices (BIDCE)

14

Communication

15

Exposition "Villes Educatrices: Actions locales, Valeurs globales"

16

Attention personnalisée

17

Collaboration avec d'autres institutions

17

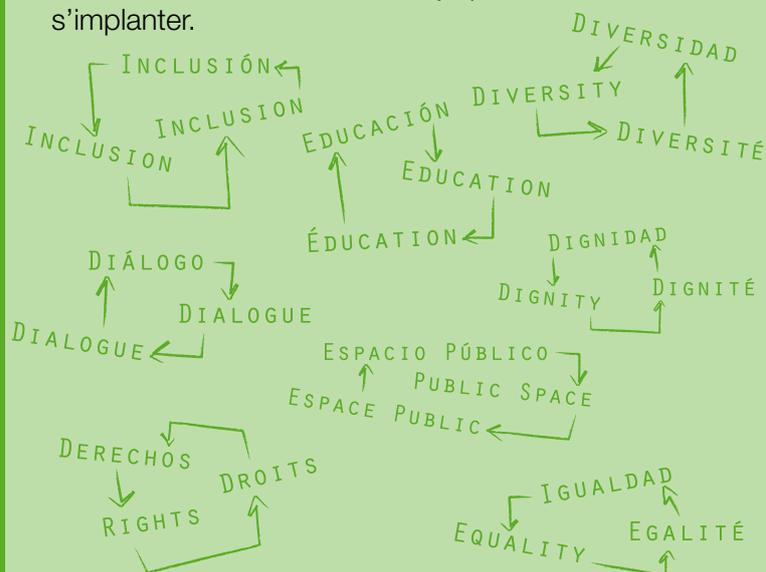
Liste des villes membres

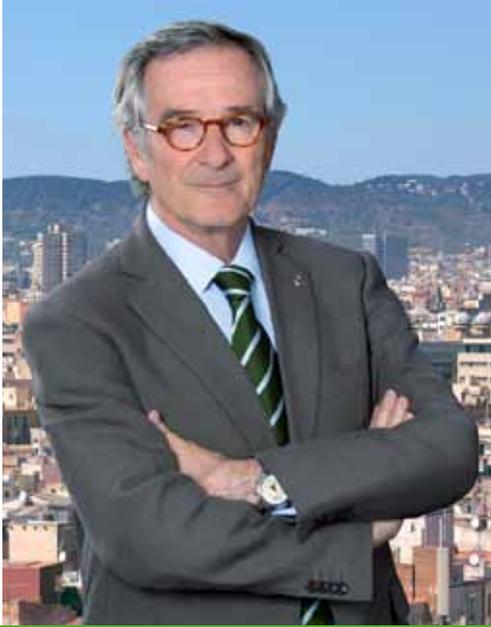
18

Le présent rapport contient des renseignements sur les principales activités développées par l'Association Internationale des Villes Educatrices (AIVE) pendant l'année 2012. Cette année, nous avons fait un pas en avant et progressé en introduisant des nouveautés au point de vue contenu et format. Nous avons opté pour un rapport plus court que les années précédentes, en nous concentrant uniquement sur les aspects les plus importants de la gestion. De plus, ce Rapport annuel sera principalement édité en format numérique.

Le présent document a été préparé avec la collaboration des différents réseaux et délégations, mais ne prétend pas être un récit exhaustif de leurs activités, étant donné que chaque réseau dispose de son propre rapport.

Il s'agit d'un instrument de communication, aussi bien pour les villes qui font déjà partie de l'Association, que pour les institutions ou les villes avec lesquelles l'AIVE désire collaborer, appartenant à des territoires où elle est déjà présente ou désire s'implanter.





Xavier Trias

Maire de Barcelone et Président de l'AIVE

Prologue

Dans le difficile contexte actuel, les villes ont plus que jamais besoin d'espaces leur permettant de dialoguer et d'apprendre les unes des autres, d'espaces destinés à partager leurs idées, leurs pratiques et réflexions qui donneront de la valeur et du sens à nos interventions.

C'est la raison pour laquelle j'ai le plaisir de vous présenter le Rapport d'Activité de l'Association Internationale des Villes Educatrices (AIVE) correspondant à l'exercice 2012, parce qu'au cours d'une année caractérisée par la crise économique et financière et par les mesures de réduction budgétaires qui en découlent, nous constatons que l'AIVE est plus importante que jamais pour nous aider à optimiser nos ressources et éviter de disperser nos efforts.

Au cours de l'année 2012, de nombreuses villes ont vu s'affaiblir leur capacité de respecter leurs engagements vis-à-vis de l'AIVE mais, malgré la complexité de l'environnement économique, l'association a clôturé l'année avec 40 nouvelles inscriptions, ce qui représente un total de 454 membres.

La Déclaration résultant du XIIème Congrès International des Villes Educatrices qui a eu lieu à Changwon (République de Corée) a mis en évidence la grande responsabilité des gouvernants aussi bien en ce qui concerne l'environnement local que global. De même, nous avons constaté grâce aux interventions des spécialistes et à la présentation des expériences que les politiques et les interventions sur l'environnement étaient en relation avec les questions sociales et économiques.

Le Congrès International, les rencontres, les séminaires de formation, les publications, les expositions ou l'extension et l'actualisation de la

banque de données font partie des principales activités de cet exercice.

Je profite de l'occasion pour remercier tous les membres du Secrétariat Général, des délégations régionales, des réseaux territoriaux et plus spécialement les membres du Comité Exécutif et les institutions collaboratrices de leur engagement à construire des villes meilleures grâce à l'éducation, ainsi que de leur contribution à l'obtention de ces résultats.

Je désire ne pas oublier de mentionner qu'il s'est produit en 2012 une relève à la tête du Secrétariat de l'Association et de remercier très sincèrement Pilar Figueras de son dévouement au cours de ces années. Sa capacité de travail et son don pour additionner les efforts de nombreuses personnes sont arrivés à faire de l'AIVE une association qui ne connaît pas de limites, qui continue à grandir tout en enseignant au monde une manière différente de comprendre l'éducation dans la ville.

Finalement, je désirerais signaler qu'à un moment où nous devons redéfinir les priorités dans nos villes, nous ne pouvons oublier l'importance des processus éducatifs. La Charte des Villes Educatrices nous offre un cadre de référence qui permet de travailler de manière coordonnée dans la commune et nous invite à joindre nos efforts à ceux de la société civile.

Dans la mesure où il existera des espaces permettant aux citoyens de participer à la conception et à la construction de la Ville Educatrice que nous souhaitons, les possibilités d'action et de transformation seront plus importantes, les projets seront meilleurs, le consensus sera plus grand et, en définitive, les solutions seront plus durables.

Qui sommes-nous?

Fondée en 1994, l'Association Internationale des Villes Educatrices (AIVE) est une Association sans but lucratif, constituée en tant que structure permettant aux gouvernements locaux s'étant engagés à l'égard de la Charte des Villes Educatrices, qui est la feuille de route des villes qui la constituent, de collaborer entre eux. Tout gouvernement local qui accepte cet engagement peut devenir membre actif de l'Association, indépendamment de ses compétences administratives.

A la clôture de l'exercice 2012, le nombre des membres était de 454 villes de 36 pays dans tous les continents.

Objectif

- Proclamer et réclamer l'importance de l'éducation dans la ville.
- Mettre l'accent sur la facette éducative des projets politiques des villes associées.
- Promouvoir, inspirer, encourager, veiller à l'accomplissement des principes recueillis par la Charte des Villes Educatrices (Déclaration de Barcelone) dans les villes membres, ainsi que conseiller et informer les membres sur la manière de les promouvoir et de les implanter.
- Représenter les Associés lors de l'exécution des objectifs associatifs, en contactant et en collaborant avec les organisations internationales, les états, les entités territoriales de tous types, de manière à ce que l'AIVE soit un interlocuteur valable et significatif dans les processus d'influence, de négociation, de décision et de rédaction.
- Etablir des relations et des collaborations avec d'autres associations, fédérations, groupements ou réseaux territoriaux et en particulier des villes, dans des domaines d'action similaires, complémentaires ou concurrents.
- Coopérer dans tous les domaines territoriaux dans le cadre des objectifs de la présente association.
- Impulser l'adhésion à l'Association de villes du monde entier.
- Impulser l'approfondissement du concept de Ville Educatrice et ses applications concrètes dans les politiques des villes à travers des échanges, des rencontres, des projets communs, des congrès et toutes les activités et les initiatives pouvant renforcer les liens entre les villes associées, dans le domaine des délégations, des réseaux territoriaux, des réseaux thématiques et d'autres groupements.

(Art. 4 Statuts de l'AIVE)

Objectifs stratégiques:

Les objectifs stratégiques pour la période 2011-2014 sont les suivants:

- Consolider, étendre et renforcer l'AIVE.
- Encourager la collaboration entre les membres.
- Promouvoir et diffuser la réflexion sur l'éducation en tant que facteur important de la gouvernance locale.
- Consolider les services déjà existants et développer la capacité organisationnelle afin d'améliorer l'efficacité de l'Association.

Structure Organisationnelle

Assemblée Générale

Toutes les villes membres



Comité Exécutif

Présidence, Vice-présidence,
Trésorerie, Secrétaire, Membres



Secrétariat

Réseaux

Délégations régionales,
Réseaux territoriaux,
Réseaux thématiques

Organisation

Assemblée Générale



L'Assemblée Générale est l'organe suprême de l'AIVE et intègre tous les associés.

L'Assemblée Générale exerce entre autres les fonctions suivantes:

- a) Election du/de la Président/e.
- b) Election ou remplacement des membres du Comité Exécutif, conformément aux dispositions de ces Statuts.
- c) Décision ou ratification des adhésions et radiations des membres de l'AIVE proposées par le Comité Exécutif.
- d) Modification des statuts de l'AIVE et approbation du Règlement intérieur et autres normes qui les développent.
- e) Approbation des mémoires des activités présentés par le Comité Exécutif et contrôle de leur exécution.
- f) Approbation de la gestion du Comité Exécutif.
- g) Approbation des projets d'action destinés à développer les objectifs de l'AIVE contenus dans le Programme d'Action présenté par le Comité Exécutif.
- h) Approbation du montant annuel des cotisations.
- i) Approbation des comptes de frais et recettes de l'exercice, ainsi qu'approbation des budgets et du suivi de leur application.
- j) Décision de la fusion, de la dissolution et de la liquidation de l'AIVE.
- k) Décision de l'association, de la fédération ou de tout autre mode d'union avec des tiers.
- l) Approbation de toutes les modifications du système d'organisation et fonctionnement de l'AIVE, y compris son passage dans une fédération ou une confédération.
- m) Décision de la déclaration d'utilité publique.

(Art. 13 des Statuts de l'AIVE)

L'Assemblée Générale s'est réunie en séance ordinaire à Changwon, le 26 avril 2012, dans le cadre du XIII^e Congrès International des Villes Educatrices et 54 villes ont participé à cette réunion.

Comité Exécutif



Les fonctions de direction, gestion, exécution et représentation reviennent au Comité Exécutif de l'Association.

Sa composition actuelle est la suivante:

- Présidence et Secrétaire: Barcelone
- Vice-présidence: Rosario
- Trésorerie: Rennes
- Membres: Changwon, Granollers, Guadalajara, Katowice, Lisbonne, Lokossa, Lomé, Lyon, Sao Paulo, Tampere et Turin.

Au cours de l'année 2012, le Comité Exécutif s'est réuni à Lyon (20-21 janvier) et à Changwon (25 et 28 avril) dans le cadre du XIII^e Congrès International.

Secrétariat

Le Secrétariat est chargé entre autres, de:

- L'administration quotidienne de l'Association.
- L'exécution des décisions de l'Assemblée Générale et du Comité Exécutif.
- La préparation des propositions pour le Comité Exécutif et l'Assemblée Générale.
- Appuyer les réseaux territoriaux.
- Promouvoir le dialogue et l'apprentissage mutuel entre villes.

La ville de Barcelone siège le Secrétariat de l'Association dont les bureaux sont situés à :

Secrétariat de l'AIVE

Avinyó 15
08002 – Barcelone (Espagne)
Téléphone: +34 93 3427720
Fax: + 34 93 3427729
E-mail: edcities@bcn.cat
Website: www.edcities.org

Nos membres

Fin décembre 2012, le nombre de villes associées à l'AIVE était de 454 dans 36 pays. Pendant l'année 2012, 40 villes de 12 pays se sont inscrites à l'Association :

France (17):

Auch, Blagnac, Bourg-En-Bresse, Bruges, Evry, Eysines, Graulhet, Guipavas, Kingersheim, Lannion, Lomme, Saint-Jean-de-Védas, Saint-Vallier, Tarnos, Vandoeuvre-lès-Nancy, Villeneuve-d'Ascq et Voiron.

Espagne (7):

El Vendrell, La Roda, Molina de Segura, Montmeló, Plasencia, San Fernando et Xàbia.

République de

Corée (3):

Gimhae, Jecheon et Jung-gu.

Argentine (3): Pergamino, Totoras et San Francisco.

Mexique (2): Morelia et Santa Cruz de Xoxocotlán.

Brésil (2): Itapetininga et Vitória.

Costa Rica (1): San José.

Philippines (1): Caluya.

Maroc (1): Rabat.

Népal (1): Bhimeshwar.

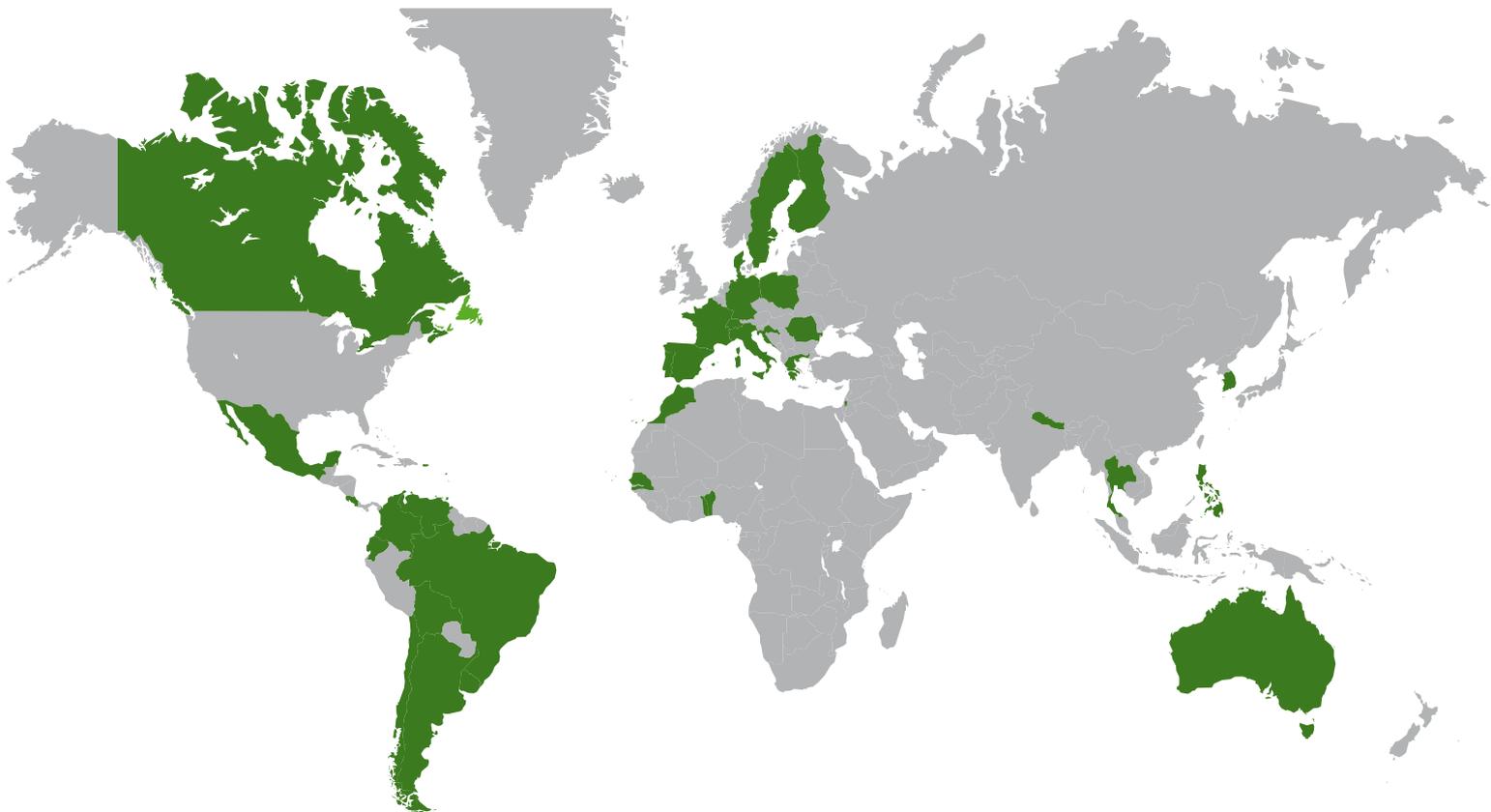
Portugal (1): Setúbal.

Thaïlande (1): Phuket.

47 autres villes de 14 pays ont témoigné leur désir de s'inscrire à l'Association et ont entrepris les démarches nécessaires. Parallèlement, pendant le présent exercice, 36 villes ont quitté l'Association, que ce soit volontairement ou en raison du non respect répété de leurs obligations statutaires.

La croissance a été modérée mais soutenue. Il faut faire remarquer que l'Association s'est implantée dans des villes de cinq pays (Costa Rica, Philippines, Maroc, Népal et Thaïlande) où jusqu'à présent elle n'était pas présente.

Carte des Villes membres par pays



Amérique

Argentine (14), Bolivie (1), Brésil (15), Canada (1), Chili (2), Colombie (4), Costa Rica (1), Départements français d'outre-mer (1), Equateur (1), Mexique (14), Porto Rico (1), Uruguay (3), Venezuela (1)

Europe

Allemagne (1), Croatie (1), Danemark (1), Espagne (173), Finlande (3), France (104), Grèce (1), Italie (29), Pologne (1), Portugal (48), Roumanie (1), Suède (1), Suisse (1)

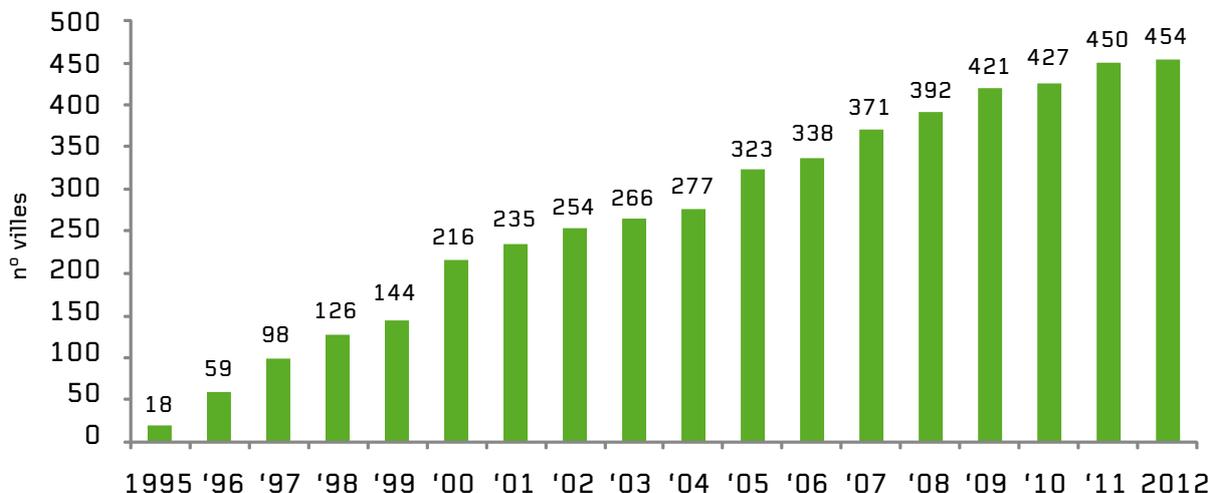
Afrique

Bénin (1), Cap-Vert (2), Maroc (1), Sénégal (1), Togo (1)

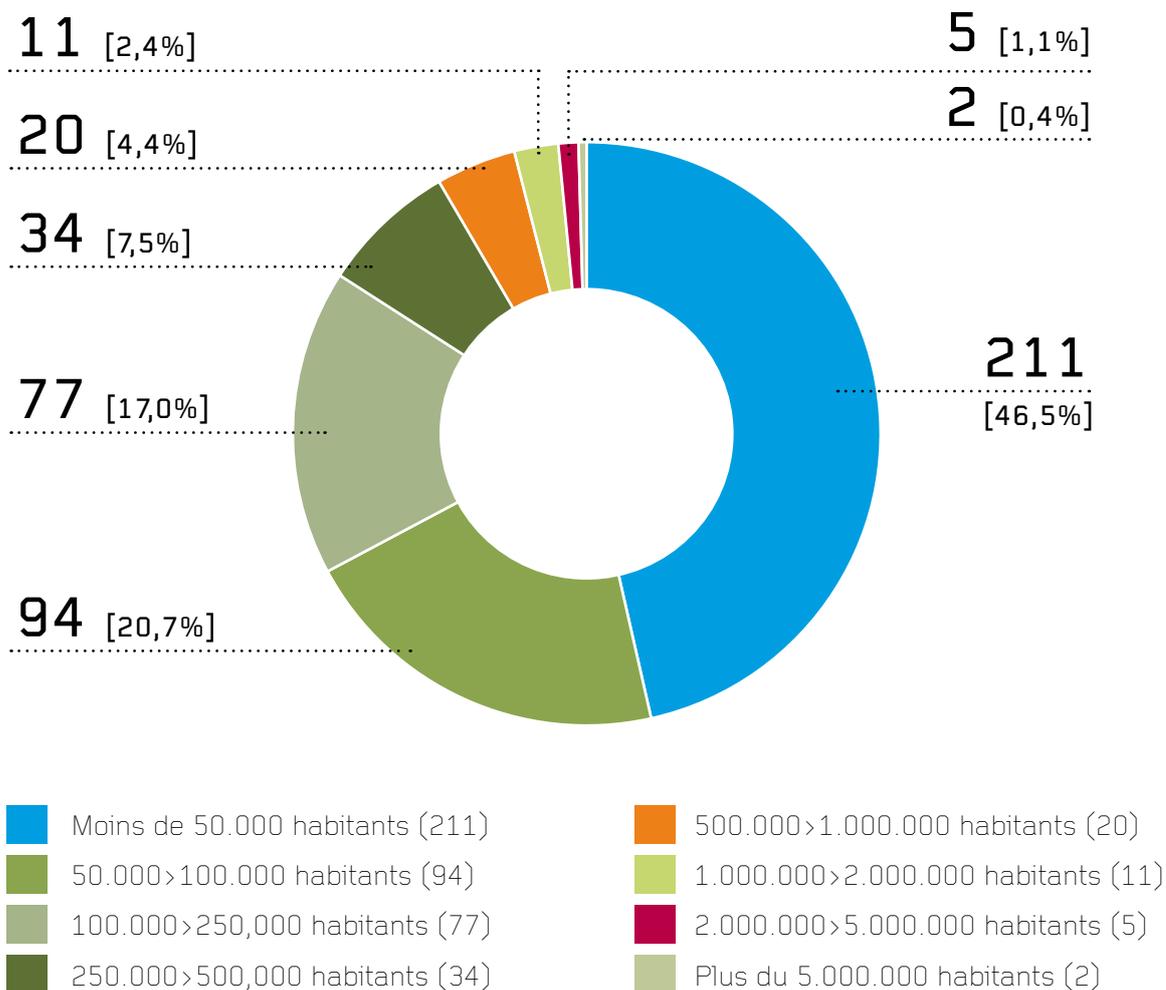
Asie-Pacifique

Australie (1), Népal (1), Palestine (1), Philippines (1), République de Corée (17), Thaïlande (1)

Evolution du nombre de villes membres (1995-2012)



Villes membres classés par nombre d'habitants



Réseaux

Afin d'offrir un meilleur service à ses membres, l'AIVE encourage la création de réseaux territoriaux et thématiques.

Les réseaux sont des structures décentralisées dont font partie les villes membres de l'AIVE d'un territoire déterminé. De leur côté, les réseaux thématiques réunissent les villes désireuses de travailler ensemble autour d'une thématique spécifique, que soit avec des villes des environs ou avec des villes d'autres pays.

L'AIVE destine environ un tiers des recettes provenant des cotisations au soutien des réseaux territoriaux et des délégations. Il faut souligner que les différentes villes coordinatrices contribuent au fonctionnement du réseau et offrent un bureau bien équipé, ainsi que les ressources humaines nécessaires à sa bonne marche.

Les réseaux territoriaux travaillent à la promotion et à l'extension de l'AIVE dans les pays et les territoires où s'encadre leur action. Grâce à l'organisation de tous types d'activités, les réseaux renforcent les échanges, la coopération et les projets communs entre leurs membres. Ils constituent également un espace permettant de préparer et de présenter des

propositions au Comité Exécutif ou à d'autres instances de leurs gouvernements respectifs. Dans le cadre des réseaux territoriaux, il est procédé au développement de stratégies collectives permettant de fixer des positions sur les thèmes pouvant avoir une influence sur les politiques locales. Il est également procédé à la promotion de la collaboration avec des autres réseaux de gouvernements locaux, institutions ou groupes ayant des intérêts communs.

La plupart des réseaux sont représentés au sein du Comité Exécutif de l'Association soit par leurs villes coordinatrices, soit par des villes faisant partie du réseau. Cela permet aux réunions du Comité Exécutif de devenir un espace d'échanges d'informations, de coordination et d'apprentissage mutuel entre les différents réseaux.

Pour créer de nouveaux réseaux territoriaux ou thématiques, il faut formuler une demande officielle au Comité Exécutif, précisant les objectifs, la méthode de travail et le programme d'action du réseau que l'on se propose de créer. De même, les villes intéressées devront être au nombre de 5, dont une se chargera de la coordination et deux autres qui l'assisteront.

Réseaux existants

Actuellement, l'Association dispose de 7 Réseaux territoriaux et de 2 Délégations régionales en fonctionnement.

- Réseau Espagnol (RECE)
- Réseau Français des Villes Educatrices (RFVE)
- Réseau Portugais (RTPCE)
- Réseau Mexicain (REMCE)
- Délégation pour l'Amérique latine
- Délégation pour l'Europe centrale
- Réseau Italien
- Réseau Asie-Pacifique
- Réseau Brésilien



Réseaux Existants



Réseau Espagnol (RECE):

- Nombre de villes membres: 177.
- Ville coordinatrice: Gandia (mai 2011-octobre 2013).
- Commission de suivi: Alcalá de Guadaíra, Avilés, Barcelone, Donostia-Saint Sébastien, Gandia, Gijón, Murcie et Rivas-Vaciamadrid.

Réseaux thématiques du RECE en fonctionnement pendant la période comprise dans ce mémoire:

- Abandon scolaire pendant la scolarisation obligatoire (coordination: Séville).
- Apprentissage-service en tant qu'instrument de cohésion territoriale (coordination: Avilés).
- Participation et formation civique de l'enfance et de l'adolescence dans les villes éducatrices (coordination: Rivas-Vaciamadrid).
- Ressources technologiques destinées aux activités éducatives de la ville: dispositifs mobiles et réseaux sociaux virtuels (coordination: Barcelone).
- Retour à la formation et à la formation professionnelle dans la commune (coordination: Alcalá de Guadaíra).



Réseau Français des Villes Educatrices (RFVE):

- Nombre de villes membres: 103.
- Présidence du réseau: Lyon.
- Bureau: Vice-présidences (Rennes, Grenoble et Brest), Trésorerie (Tournefeuille), Trésorerie adjointe (Toulouse), Secrétaire (Pessac), Membres (Angers, Aubagne, Belfort, Dijon, Lille, Paris, Nanterre, Nantes, Nevers, Pont de Claix, Schiltigheim, Strasbourg, Villeurbanne et Vitrolles).



Réseau Portugais (RTPCE):

- Nombre de villes membres: 48.
- Commission de coordination: Albufeira, Almada, Braga, Évora, Lisbonne, Paredes et Santa Maria da Feira.

Les Groupes thématiques suivants ont été constitués en 2012:

- Projet Educatif Local (coordination: Azambuja).
- Education à la consommation (coordination: Évora).
- Sécurité dans la ville (coordination: Lisbonne).
- Volontariat (coordination: Santa Maria da Feira).

Réseau Italien:

- Villes membres: 29.
- Ville coordinatrice: Turin.



Réseau Asie-Pacifique:

- Villes membres: 22.
- Ville coordinatrice: Changwon.
- Commission de coordination: Gunsan et Suseong.

Brazilian Network:

- Villes membres: 15.
- Ville coordinatrice: Sorocaba.

Réseau Mexicain (REMCE):

- Villes membres: 14.
- Présidence: Guadalajara.
- Bureau de Direction: Ciudad Victoria, Cozumel, Guadalajara, León et Tepeaca de Negrete.



Délégation pour l'Amérique latine:

- Villes membres: 56 villes de 11 pays.
- Siège de la Délégation: Rosario.

Groupes thématiques créés en 2012:

- Education environnementale pour la durabilité (coordination: Pergamino).
- Mobilité durable et sûre (coordination: Quito).
- Politiques locales pour l'inclusion socioéducative des jeunes (coordination: General Alvear).
- Politiques publiques pour la diversité sexuelle (coordination: Medellín et Rosario).
- Prévention de la violence contre les femmes (coordination: Caguás).



Délégation pour l'Europe centrale:

- Villes membres: 4 de 4 pays.
- Siège de la Délégation: Katowice.



Réseau Espagnol (RECE)

Ayuntamiento de Gandia
Plaça Major, 1
46700 - Gandia (Espagne)

Tél. +34 96 295 98 03
Fax. + 34 96 295 96 82
E-mail: recegandia@gandia.org

Réseau Français (RFVE)

Ville de Lyon
Hôtel de Ville de Lyon, B.P. 1065
69205 Lyon (France)

Tél.: +33 4 72 10 52 41 / +33 4 72 10 52 44
Fax: +33 4 72 10 52 45
E-mail: rfve@mairie-lyon.fr
Web: www.villeseducatrices.fr

Réseau Portugais (RTPCE)

Gabinete Lisboa Cidade Educadora
Rua do Comercio, 8 4º
1100-150 Lisbonne (Portugal)

Tél.: +351 21 88 24 7 11/ 12 / 13
E-mail: lx.cidade.educadora@cm-lisboa.pt
Web: <https://www.facebook.com/RTPCE>

Réseau Italien

Ufficio Città Educativa di Torino
Via Bazzi 4, Il piano
10152 Turin (Italie)

Tél. +39 011 4427485
Fax. +39 011 4427490
E-mail: cit.educ@comune.torino.it

Réseau Asie-Pacifique

City of Changwon
151 Juang-ang Dae-ro, Uichang-gu,
Changwon, Gyeongnam
(République de Corée)

Tél: +82 55 225 24 06
Fax: +82 55 225 47 45
E-mail: young79@korea.kr

Réseau Brésilien

Prefeitura de Sorocaba
Av. Eng Carlos Reinaldo Mendes, 3041
18013-280 Alto da Boavista – SP (Brésil)

Tél.: +55 15 3238 - 2200
Fax: +55 15 3238 - 2211
E-mail: cidadeeducadora@sorocaba.sp.gov.br

Réseau Mexicain (REMCE)

Coordinación del Programa Guadalajara
Ciudad Educadora
Pedro Moreno 1521, Colonia Americana
44160 Guadalajara – Hidalgo – Jalisco
(Mexique)

Tél: +52 33 12018200 ext: 8263
Fax: +52 33 1201 8204
E-mail: alnava65@gmail.com

Délégation pour l'Amérique latine

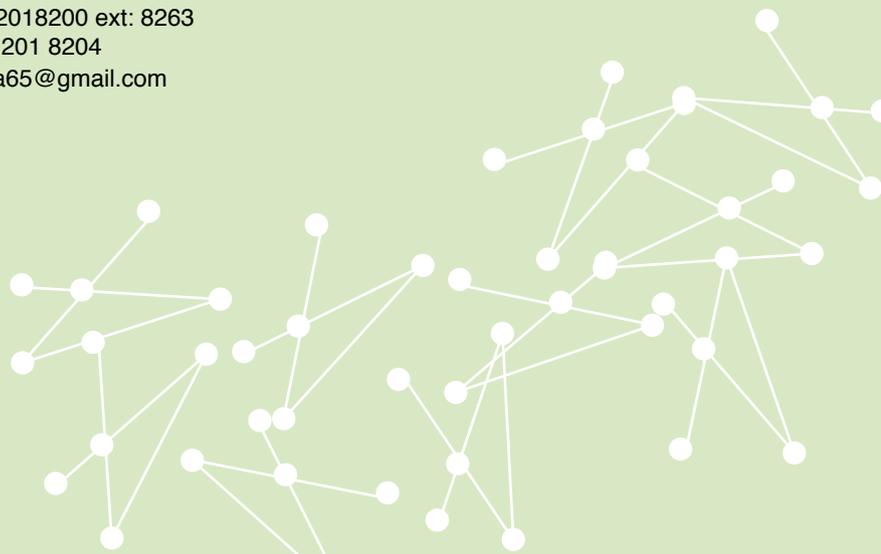
Municipalidad de Rosario
Dirección de Relaciones Internacionales
Buenos Aires 711, Piso 2º
2000 Rosario (Argentine)

Tél: +54 341 480 2275
Fax: +54 341 480 2275
E-mail: ce_americalat@rosario.gov.ar
Web: www.ciudadeseducadorasla.org

Délégation pour l'Europe centrale

City of Katowice
Department of International Relations
ul. Mlynska 4, 40-098 Katowice (Pologne)

Tél: + 48 32 259 36 47
Fax: + 48 32 253 74 23
E-mail: aleksandra.scibich@um.katowice.pl



Quelles sont nos activités?

Les Congrès Internationaux de l'Association

Les Congrès Internationaux ont lieu tous les deux ans et constituent un moment essentiel dans la vie de l'Association. Ils sont les moments culminants du travail soutenu et continu des villes et des réseaux.

Ils constituent une occasion d'approfondir un ou plusieurs aspects

spécifiques de la Charte des Villes Educatrices et de diffuser, comparer et échanger les bonnes pratiques. Ils sont également un cadre dans lequel les villes apprennent les unes des autres, facilitant ainsi l'établissement de nouveaux contacts et de collaborations éventuelles. Le fait de connaître sur place les initiatives

de la ville qui accueille le Congrès et le contact avec les acteurs locaux constituent l'un des autres éléments importants du programme.

L'organisation des Congrès Internationaux de l'AIVE est exclusivement réservée aux villes membres.

XII^{ème} Congrès International des Villes Educatrices



2.000 personnes ont assisté au XII^{ème} Congrès International des Villes Educatrices « Environnement vert et Education créative » qui a eu lieu à Changwon (République de Corée) du 26 au 28 avril 2012.

Des représentants de 54 villes associées de 17 pays et de 298 autres villes de 25 pays, des spécialistes, des professionnels et des membres de plusieurs organisations internationales et de la société civile ont participé à cette première édition ayant eu lieu sur le continent asiatique.

La thématique du XII^{ème} Congrès se structurait autour des 3 axes suivants:

- Politiques, planification urbanistique verte et infrastructure durable dans les Villes Educatrices.
- Gouvernance inclusive, justice sociale, renforcement de la communauté et développement des capacités dans les Villes Educatrices.
- Economie verte, Eco-travail et Systèmes et Technologies Vertes dans les Villes Educatrices.

Les 3 conférences plénières ont été données par l'ancien ministre de l'Education de la République de Corée, M. Shinil Kim, le Docteur en socio-écologie et biologie, M. Ramón Folch, et l'urbaniste de l'Institut de Technologie Unitec d'Auckland (Nouvelle-Zélande), M. Dushko Bogunovich.

Il faut également souligner l'organisation d'une table ronde modérée par la Conseillère Adjointe à l'Environnement de Melbourne (Australie) et coordinatrice de l'ICLEI en

Océanie, Mme Cathy Oke, table ronde à laquelle ont participé le Maire de Changwon, M. Wan Su Park, la Maire de Phuket (Thaïlande), Mme Somjai Suwansupana, et l'Adjoint au Maire de Tampere (Finlande), M. Olli-Poika Parviainen.

La présentation de plus de 120 expériences dans 18 ateliers thématiques et la visite de plusieurs expériences éducatrices de Changwon ont constitué d'autres moments importants du Congrès.

XIII^{ème} Congrès International des Villes Educatrices



Le Comité Exécutif a étudié 5 candidatures à l'organisation du XIII^{ème} Congrès International des Villes Educatrices et a sélectionné la ville de Barcelone comme siège de la XIII^e édition, qui aura lieu du 13 au 15 novembre 2014.

Autour du thème « La ville éducatrice est une ville qui inclut », ce Congrès concentrera son attention sur l'adaptation des services municipaux aux nouvelles formes d'exclusion sociale, la promotion de la coordination administrative dans le but d'aider intégralement chaque personne, la promotion de l'autonomie de chacun, l'amélioration de l'emploi et de l'insertion professionnelle, la promotion de l'accès au logement et le renforcement du capital social.

Fin 2012, le Comité Organisateur et le Comité Scientifique du Congrès de 2014 avaient déjà été constitués.

XIII Congrès Internacional de Ciutats Educadores 2014
Barcelona 13-14-15 novembre

XIII Congreso Internacional de Ciudades Educadoras 2014
Barcelona 13-14-15 noviembre

13th International Congress of Educating Cities 2014
13-14-15 November Barcelona

XIIIe Congrès International des Villes Educatrices 2014
13-14-15 Novembre Barcelone



Déclaration de Changwon



Se basant sur la Charte des Villes Educatrices, les principes qui dérivent du Sommet de la Terre (Rio de Janeiro, 1992) et les objectifs de la Décennie des Nations Unies pour l'Éducation en vue du Développement Durable, les participants au XIIème Congrès International des Villes Educatrices ont déclaré que les Villes Educatrices doivent s'attacher à faire respecter les principes suivants :

- Les Villes Educatrices doivent en toute conscience travailler à modifier les perspectives, la pensée et les modes de vie avec des objectifs harmonieux et conviviaux avec la nature. Une telle transformation serait possible grâce à une éducation créative destinée à encourager chez les citoyens une compréhension critique et une conscience intense de l'intérêt collectif et du bien commun, de la solidarité, de la culture et de l'environnement naturel.
- Les Villes Educatrices doivent travailler à modifier la manière dont elles sont gouvernées, pour rénover les infrastructures de la ville avec des critères de durabilité, pour trouver des politiques efficaces en ce qui concerne l'espace public, l'éco mobilité et la biodiversité, ainsi que pour développer les actions de collaboration pour une vie urbaine durable.
- Les Villes Educatrices doivent intensifier les actions et les canaux de communication pour échanger des bonnes pratiques et mettre en œuvre des programmes stratégiques qui visent une durabilité urbaine, aussi bien dans le domaine des transports, du tourisme, de l'énergie et de l'agriculture, que de l'architecture et du design. Elles doivent en outre anticiper les changements nécessaires, en comprenant les causes et les conséquences du changement climatique et en se concentrant sur les solutions.
- Les Villes Educatrices doivent avancer vers une gouvernance démocratique, inclusive et écologique qui soutient la participation citoyenne et qui renforce le « vivre ensemble ». Elles

doivent favoriser le travail en réseau autour des valeurs sociales, et offrir une éducation créative permettant aux citoyens de procéder aux changements exigés par le développement durable et d'augmenter la prise de conscience qu'un mode de vie durable est important, souhaitable et réalisable. Les politiques et les programmes urbains doivent promouvoir l'équité et l'égalité de chances sans discriminer pour des raisons de genre, d'origine ethnique ou culturelle, de statut socio-économique, de religion ou de condition physique.

- Les Villes Educatrices doivent entreprendre une éducation créative dans le contexte de l'éducation tout au long de la vie. Doivent mettre au point des mécanismes éducatifs innovants, qui dépassent le modèle strictement scolaire et matérialisent ce qu'on appelle l'éducation dans la ville, où l'espace urbain devient un lieu d'apprentissage tout au long de la vie, ainsi qu'une base permettant la mise en pratique d'une éducation créative, communicative et critique. En tant qu'espace d'éducation ouvert, flexible et enrichissant, la cité offre la possibilité de concrétiser la signification d'un environnement durable, de la diversité culturelle et de la justice sociale.

Ce Congrès a mis l'accent sur l'idée que les changements exigés par un environnement durable doivent se produire dans, par et pour la Ville Educatrice. L'éducation créative est vitale dans ce processus de changement, transformation et innovation. Des citoyens responsables, participatifs, communicatifs et conscients jouent un rôle actif dans la co-construction de la ville durable.

Les Villes Educatrices s'engagent à mettre en pratique ensemble ces principes, afin d'atteindre la cohésion et la solidarité entre humains ainsi que la coexistence harmonieuse entre ceux-ci et la nature.

Changwon, Avril 2012

Rencontres, séminaires, réunions

Dans un monde interdépendant et globalisé, dans lequel de nouveaux défis sont constamment lancés, de nouveaux modes de travail plus créatifs, plus participatifs et mieux coordonnés sont nécessaires. Dans ce contexte, les villes ont besoin d'avoir accès à l'information sur les pratiques réussies des autres villes, ainsi qu'à des espaces de dialogue et à des occasions d'apprentissage entre pairs.

A cet effet, l'AIVE impulse par l'intermédiaire de ses réseaux l'organisation de rencontres, séminaires et réunions sur place. Ces rencontres permettent de divulguer et d'échanger les expériences et peuvent être à l'origine du lancement de projets communs avec des villes ayant des priorités ou des défis similaires. De plus, elles facilitent l'optimisation des ressources et évitent de disperser les efforts, car elles permettent aux villes d'apprendre les unes des autres. Un travail se produit également afin que la composante éducative promue par l'AIVE soit présente dans les différents secteurs de l'action politique et que l'éducation - prise dans son sens le plus large – soit incorporée aux questions de coopération et de solidarité.

Les rencontres territoriales sont également une plateforme unique pour mener à bien un travail préalable à la célébration des Congrès Internationaux et en faire connaître les résultats.

En 2012, plusieurs villes membres ont accueilli des rencontres des différents réseaux territoriaux.

Ainsi par exemple, l'Assemblée Générale du Réseau Français a eu lieu à Dijon (29-30 juin). De son côté, Palmela (30 mars) et Évora (19 octobre) ont accueilli des rencontres du Réseau Portugais. A son tour, la IV^{ème} Rencontre du Réseau Asie-Pacifique a eu lieu à Gwangju (16-17 octobre) alors que la Délégation pour l'Europe Centrale co organisait un Congrès International pour l'inclusion des malentendants à Katowice (1-2 octobre). Finalement, la ville siège de la Délégation pour l'Amérique latine, Rosario, a accueilli une Rencontre des villes éducatrices argentines (14 septembre), à laquelle ont participé 30 villes du pays austral qui ont étudié la possibilité de créer un nouveau réseau territorial argentin.

D'autres villes membres ont également accueilli les réunions des commissions de coordination des différents réseaux territoriaux, ainsi que les séances de travail des réseaux thématiques.



Formation "Ville Educatrice et Gouvernance locale"



Grâce au Séminaire "Ville Educatrice et Gouvernance locale", l'AIVE se propose de faire prendre conscience aux responsables politiques du potentiel éducatif des politiques menées à bien par les différents départements et services municipaux, d'encourager l'articulation des politiques locales à caractère transversal, ainsi que l'établissement de collaborations entre les gouvernements locaux et la société civile.

Ce séminaire se déroule au cours de trois séances.

Une première séance interne à laquelle participent les responsables de haut niveau des départements, services, agences ou entreprises municipales.

Une seconde séance, ouverte à la ville, avec la participation des représentants de la société civile.

Ces deux séances ont un caractère à la fois formatif et prospectif. Formatif en ce qui concerne le concept Ville Educatrice et prospectif en ce qui concerne l'exploration et la découverte des potentiels éducateurs implicites des différents départements et services de la ville, ainsi que l'analyse des potentiels de collaboration entre les différents acteurs urbains qui partagent les principes de la Charte des Villes Educatrices. Ces séances comportent une conférence introductive et un atelier.

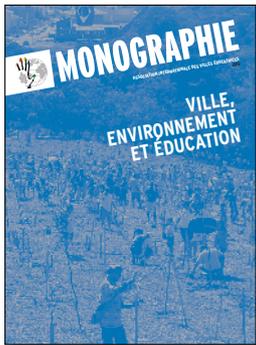
Une troisième séance a lieu entre l'équipe de l'AIVE et les responsables de la commune et sert à procéder à l'évaluation des ateliers précédents et à concerter un nombre réduit d'actions possibles (nouveaux rapports ou modes d'organisation, projets futurs etc.), afin que celles-ci soient implantées, lancées ou impulsées (dans un délai relativement bref d'environ 6 mois) par le gouvernement municipal.

Le Séminaire s'est tenu en 2012 à Paysandú –Uruguay– (11-12 juin), à Morón (14-15 juin) et à Rosario (12-13 septembre) –Argentine– et a reçu l'aide de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement (AECID).

Communication

L'AIVE met à la disposition de ses membres plusieurs canaux de dialogue et de communication garantissant que leurs activités seront connues des autres villes associées et que leurs voix seront bien prises en compte et incorporées à la gestion du quotidien de l'Association.

Nouvelles publications



Monographie Ville, Environnement et Education



Bulletin n° 14 de l'Association



Cahiers de Débat "La Problématique environnementale aux Villes Educatrices"



Bulletin n° 18 du Réseau Portugais



Bulletin n° 19 du Réseau Portugais

Afin de faire connaître la Charte des Villes Educatrices et les activités de l'Association, ainsi que les différents réseaux territoriaux et délégations régionales, il a été publié en outre tous types de matériels de présentation et de divulgation.

Communication en ligne

L'année 2012 a vu le départ des travaux de conceptualisation et de conception d'un nouveau portail de l'Association, plus intuitif, plus attrayant et plus facile à autogérer, intégrant les derniers progrès technologiques.

Il faut également souligner que la Délégation pour l'Amérique latine dispose d'une nouvelle page web:

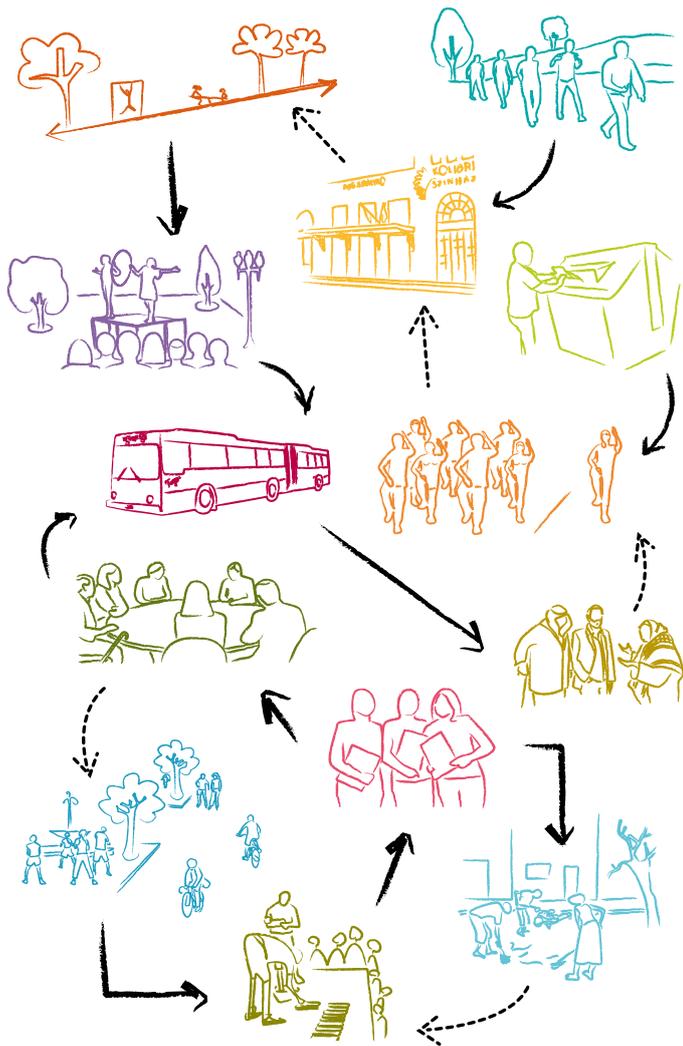
www.ciudadeseducadorasla.org

D'autre part, l'AIVE et les réseaux territoriaux ont progressé en ce qui concerne l'utilisation d'instruments interactifs comme les réseaux sociaux, les portails de diffusion de contenus tels que Youtube, Dailymotion ou Issuu, les bulletins électroniques, les espaces de travail collaboratif en ligne ou les blogs thématiques. Cela facilite le travail en réseau et permet d'accéder à un large volume de contenus, dans différents formats.



Exposition "Villes Educatrices: Actions locales, Valeurs globales"

Etant donné les résultats satisfaisants obtenus pendant la phase pilote (2009-2010) de l'Exposition itinérante "Villes Educatrices: Actions locales, Valeurs globales", un nouveau financement a été recherché. Après avoir reçu l'aide financière de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement (AECID), 6 nouvelles villes (Gandia, Lisbonne, Paysandú, Praia, Rosario et Sorocaba) ont été invitées à devenir les protagonistes de la seconde édition.



Les objectifs de cette Exposition:

- faciliter la prise de conscience du potentiel éducatif des villes,
- faire connaître les expériences des villes membres illustrant différentes matérialisations de la Charte des Villes Educatrices;
- faire connaître leur engagement à l'égard de l'éducation, prise dans son sens le plus large;
- prévoir de nouveaux modes de coopération entre les villes associées.

La Santé et la Culture sont les thèmes qui constituent le lien commun des expériences présentées lors de la seconde itinérance de l'exposition:

- Paysandú: Accès à la culture.
- Sorocaba: Promotion de la Santé.
- Rosario: Hygiène urbaine et entretien de l'environnement.
- Praia: Démocratisation du sport.
- Lisbonne: Formation des employés municipaux.
- Gandía: Université pour les personnes âgées.



A celles-ci s'est joint un projet de Tampere (Finlande) pour la promotion de la cohésion sociale grâce aux technologies de l'information, qui sert de liaison entre les expériences de la première édition et la deuxième.

Les villes de Paysandú (Uruguay) et de Rosario (Argentine) ont accueilli l'exposition en 2012 et il est prévu que les autres villes faisant partie de l'exposition la reçoivent en 2013.

Attention personnalisée



L'Association et ses réseaux ouvrent des voies de dialogue afin d'offrir un service personnalisé à leurs membres et pouvoir répondre à leurs préoccupations et à leurs besoins.

A cet effet, une prise de contact entre villes associées est encouragée, de même qu'une collaboration pour l'organisation des visites d'étude, afin de faciliter la connaissance sur le terrain des projets les plus intéressants. Egalement, après les processus électoraux, un accompagnement est offert aux nouvelles équipes municipales en ce qui concerne le respect des principes de la Charte des Villes Educatrices. Des conseils sont également offerts aux villes qui désirent s'inscrire ou qui se sont récemment inscrites.

Collaboration avec d'autres institutions

Afin de respecter le Plan d'Action approuvé par l'Assemblée Générale, une collaboration est prévue avec d'autres organisations ayant des intérêts analogues ou coïncidents pour l'organisation de rencontres et de projets communs.



Liste des villes membres

A

Adeje
Adelaïde
Agia Varvara
Águeda
Alaquàs
Albacete
Albufeira
Alcalá de Guadaira
Alcalá de Henares
Alcázar de San Juan
Alcobendas
Alcoi
Alella
Algete
Aimada
Alzira
Amadora
Andong
Angers
Arezzo
Arganda del Rey
Argenteuil
Argentona
Artigues-près-Bordeaux
Aubagne
Auch
Aurillac
Ávila
Avilés
Azambuja
Azuaga

B

Badalona
Banyoles
Barakaldo
Barberà del Vallès
Barcelone
Barcelos
Barreiro
Bassens
Bayonne
Belfort
Bellegarde-sur-Valserine
Belo Horizonte
Benetússer
Berga
Besançon
Betanzos
Bethléem
Bhimeshwar
Bilbao
Blagnac
Boadilla del Monte
Bolaños de Calatrava
Bologne
Bourg-en-Bresse
Bourges
Braga
Brandizzo
Brescia
Brest
Brolo
Bruges
Burgos
Busto Garolfo

C

Caen
Caguas
Caluya
Câmara de Lobos
Camargo
Cambrils
Campo Novo do Parecis
Cañada de Gómez
Canovelles
Casalecchio di Reno
Cascais
Castelfiorentino
Castellar del Vallès
Castelldefels
Caxias do Sul
Ceccano
Cerdanyola del Vallès

Cergy
Ceuta
Chacao
Chambery
Changwong City
Chaves
Chelles
Chiclana de la Frontera
Cieza
Ciudad Real
Ciudadella de Menorca
Clermont-Ferrand
Clermont-Ferrand
Clichy-sous-Bois
Coimbra
Collegno
Colmenar Viejo
Colomiers
Cordoue
Cornellà de Llobregat
Cozumel
Cubelles
Cuenca

D

Dakar
Dalseo
Décines-Charpieu
Dieppe
Dijon
Domène
Donostia-Saint Sébastien
Dourados
Dunkerque

E

Ecatepec de Morelos
Échirrolles
Écija
Ejea de los Caballeros
El Prat de Llobregat
El Vendrell
Éragny-sur-Oise
Esplugues de Llobregat
Espoo
Esposende
Esquel
Estella-Lizarra
Évora
Evry
Eysines

F

Fafe
Ferrerries
Ferrol
Feyzin
Figueres
Foggia
Fontaine
Frontignan
Fuenlabrada

G

Gandia
Gavà
Gela
General Alvear
Gênes
Genève
Geochang
Gérone
Getafe
Gijón
Gimhae
Gothenburg
Grândola
Granollers
Graulhet
Grenade
Grenoble
Guadalajara
Guadalupe
Guadix
Guanajuato
Guarda

Guatapé
Guipavas
Gumi
Gunsan
Guyancourt
Gwangju Metropolitan City

H

Hadong
Helsinki

I

Ibi
Ibiza
Icod de los Vinos
Igualeda
Ilkirch-Graffenstaden
Ishoj
Isla Mujeres
Itapetininga

J

Jecheon
Jequié
Jincheon

K

Katowice
Kingersheim

L

La Chapelle-sur-Endre
La Ciotat
La Corogne
La Garriga
La Rochelle
La Roche-sur-Yon
La Roda
La Spezia
Lamentin (Guadeloupe)
Lannion
Las Palmas de Gran Canaria
Le Kremlin-Bicêtre
Leiria
León
L'Hospitalet de Llobregat
Lille
Limoges
Lisbonne
Lleida
Logroño
Lokossa
Lomé
Lomme
Lorca
Lorient
Lormont
Los Corrales de Buelna
Loulé
Loures
Lucena
Lugo
Lyon

M

Madrid
Mainvilliers
Majadahonda
Malaga
Malargüe
Manizales
Manresa
Maó
Maracena
Mataró
Medellín
Melilla
Mendoza
Mérida
México D.F.
Mezrieu
Miranda Do Corvo
Mislata

Molina de Segura
Molins de Rei
Mollet del Vallès
Montcada i Reixac
Montevideo
Montilla
Montmeló
Montpellier
Morangis
Morelia
Morón
Moura
Munich
Murcie
Mutxamel

N

Nanterre
Nantes
Nàquera
Neuilly-sur-Marne
Nevers

O

Odivelas
Oliveira de Azeméis
Olot
Ontinyent
Orihuela
Orly
Osijek
Ourense
Oviedo

P

Paços de Ferreira
Padoue
Paju
Palafrugell
Palamós
Palma
Palma del Río
Palmela
Pampelune
Paredes
Parets del Vallès
Paris
Pau
Paysandú
Pelígnos
Pergamino
Perpignan
Peschiera Borromeo
Pessac
Phuket
Pilar
Pinto
Plasencia
Playa del Carmen
Poissy
Poitiers
Pombal
Pomigliano d'Arco
Pont de Claix
Pontevedra
Pordenone
Portimao
Porto
Porto-Alegre
Portogruaro
Pozuelo de Alarcón
Praia
Pré-Saint-Gervais
Premià de Mar
Puerto Real
Puertollano
Punta Umbria
Purranque

Q

Quart de Poblet
Québec
Quimper
Quito

R

Rabat
Ravenne
Rennes
Reus
Rezé
Ribeira Grande
Rillieux-la-Pape
Rio Maior
Rivas-Vaciamadrid
Rivoli
Rochefort
Rome
Romans-sur-Isère
Roquetas de Mar
Rosario
Roubaix
Rovereto
Rubí

S

Sabadell
Sabaneta
Sacavem
Sacile
Sagunt
Saint Étienne
Saint Étienne du Rouvray
Saint-Jean-de-Védas
Saintes
Saint-Herblain
Saint-Jacques de Compostelle
Saint-Jacques-de-la-Lande
Saint-Jean
Saint-Nazaire
Saint-Priest
Saint-Vallier
Salou
Salt
San Bartolomé de Tirajana
San Fernando
San Fernando de
Henares
San Francisco
San José
San Pedro del Pinatar
Sant Adrià de Besós
Sant Boi de Llobregat
Sant Cugat del Vallès
Sant Feliu de Llobregat
Sant Joan d'Alacant
Sant Joan Despí
Sant Just Desvern
Sant Quirze del Vallès
Santa Coloma de Cervelló
Santa Coloma de Farners
Santa Coloma de Gramenet
Santa Cruz de la Sierra
Santa Cruz de Ténérife
Santa Cruz de Xoxocotlán
Santa Maria Da Feira
Santarém
Santiago
Santo André
Santo Tirso
Santos
Santurtzi
Sanxenxo
São Bernardo do Campo
São Carlos
São João da Madeira
São Paulo
Saragosse
Satu Mare
Schiltegheim
Ségovie
Sesimbra
Settimo Torinese
Setúbal
Sever do Vouga
Séville
Seyssins
Silla
Silves
Sintra

Songpa
Soria
Sorocaba
Strasbourg
Suncheon City
Suseong District

T

Tampere
Tarancón
Tarazona
Tarnos
Tarragona
Telde
Tenango del Valle
Tepeaca de Negrete
Terrassa
Thionville
Tiana
Toledo
Tomelloso
Torcy
Torelló
Torrálba de Calatrava
Torrent
Torres Novas
Torres Vedras
Totoras
Toulouse
Tourcoing
Tournepuile
Tours
Treinta y Tres
Trofa
Tudela
Turin

U

Ulsan Jung-Gu

V

Valdepeñas
Valence
Vallendar
Vandoeuvre-lès-Nancy
Varese
Vaulx-en-Velin
Venise
Vic
Vicence
Victoria
Vigo
Vila Franca de Xira
Vila Nova de Famalicao
Vila Real
Viladecans
Viladecavalls
Vilafranca del Penedès
Vilanova i la Geltrú
Vila-Real
Villa Constitución
Villarrobledo
Villena
Villeneuve-d'Asq
Villeurbanne
Vinalesa
Vitória
Vitoria - Gasteiz
Vitrolles
Voiron

X

Xàbia

Y

Yeosu

Z

Zárate
Zarautz

International Association of
Educating Cities
Association Internationale des
Villes Éducatrices
Asociación Internacional de
Ciudades Educadoras



Avinyó 15, 4ª planta
08002 Barcelona (Spain)
Tel: + 34 93 342 77 20
Fax: +34 93 342 77 29
edcities@bcn.cat
www.edcities.org

